

05 mar 2010 -12:35

Appartient à Conseil des ministres du 5 mars 2010

SCK-CEN

Soutien financier au projet MYRRHA

Soutien financier au projet MYRRHA

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la décision du kern de soutenir le projet MYRRHA du Centre d'étude de l'énergie nucléaire (SCK-CEN). MYRRHA contribuera dès 2022-2023 au développement de solutions novatrices aussi bien dans le domaine du nucléaire que dans ceux de la médecine, de l'industrie et des énergies renouvelables.

Le Conseil des ministres a décidé de soutenir le projet par l'octroi d'une subvention complémentaire de 60 millions d'euros au SCK-CEN sur une durée de cinq ans. Le Conseil a également décidé d'octroyer une subvention complémentaire à l'IRE de 20 millions d'euros, répartie sur cinq ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>